

COMPTE RENDU Réunion de la CLE Mardi 17 décembre 2024





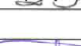

Ordre du jour


- Bilan 2024 et prévisionnel 2025 des actions et études liées au SAGE Couesnon
- Bilan 2024 et prévisionnel 2025 du contrat de bassin versant du Couesnon (restauration des milieux aquatiques, plantation bocagère et actions agricoles)

Personnes présentes

Commission Locale de l'Eau du SAGE Couesnon et Commission Milieux Aquatiques
Président de la CLE : Joseph BOIVENT

Mardi 17 Décembre 2024

Organisme	Nom	Prénom	Inscription	Mandat	Signature
Collège Elus					
Région Normandie	VOGT	Pierre		1	
Région Pays de la Loire	DESILLIERE	Florence			
Région Bretagne	PERRIN	Stéphane			
Département d'Ille et Vilaine	SOULABAILLE	Yann	excusé		
Département de la Manche	DENOT	André			
Département de la Mayenne	TARLEVE	Claude			
Communauté de communes du pays de Dol et de la baie du Mont-Saint-Michel	HERY	Jean-Pierre			
Communauté de communes de Bretagne Romantique	GUERCHE	Sandrine			
Liffré Cormier communauté	VEILLAUX	David		1	
Communauté de commune de l'Ernée	BUCHARD	Constant			
Fougères Agglomération	PARLOT	Cécile	excusée		
Val d'Ille Aubigné	MOREL	Gérard			
Mont-Saint-Michel Normandie agglomération	BICHON	Vincent	excusé		
Vitré Communauté	BERHAULT	Marie Louise			
Couesnon Marches de Bretagne	EON	Jean-Yves		1	
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	BRARD	Michel		1	
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	COUASNON	Hubert			
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	AVRIL	Henri		1	
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	ISAMBARD	Albert			
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	LEONARD	Gilbert			
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	CHAPDELAIN	Rémi	excusé		

Organisme	Nom	Prénom	Inscription	Mandat	Signature
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	LEFEUVRE	Diana			
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	JANVIER	Thomas			
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	COIRRE	Jean-Pierre			
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	BALLUAIS	Michel	excusé		
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	BRARD	Hervé			
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	FORET	Alain			
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	VASLET	Didier			
Représentants des maires de la Manche	NOEL	Didier			
Représentants des maires de la Manche	GUERIN	Jean-René			
Représentants des maires de Mayenne	GAHERY	Jean-Paul			

Organisme	Nom	Prénom	Inscription	Mandat	Signature
Collectivité Eau du bassin rennais	PINAULT	Pascal	1		
Eau du Pays de Fougères	BOIVENT	Joseph	1		
Syndicat Mixte du Couesnon Aval	HALAIS	Louis			
Syndicat Loisanse Minette	DESLOGES	Jean			Excusé
Syndicat départemental de l'eau de la Manche	RABASTE	Yann			
Collège Usagers					
Chambre d'Agriculture de la Manche	LECOMPAGNON	Philippe	excusé		
Chambre d'agriculture de la Mayenne	ROULAND	Bruno			
Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine	SALMON	Florian			
Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Saint-Malo - Fougères	LAGADEC	Marie-Claire	1		
Comité Départemental du canoë-kayak d'Ille-et-Vilaine	DUKOURT	Bernadette			
Eau et Rivières de Bretagne	MAUDET	Annie	excusée		
Eau et Rivières de Bretagne	BELLENFANT	Joël			
Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique d'Ille et Vilaine	LEMEE	Hervé	excusé		
Groupement des agrobiologistes d'Ille-et-Vilaine	FRETAY	Sonia			
La Passiflore	HARVEY	Mathilde			
La Passiflore	BOUREL	Gérard	excusé		
Réseau d'Education à l'Environnement du Pays de Fougères	BERNIER	Dominique	1		
Réseau d'Education à l'Environnement du Pays de Fougères	JUIGNET	Ludovic		excusé	
Section régionale de la conchyliculture de Bretagne nord	HURTAUD	Frédéric			
Syndicat départemental de la propriété privée rurale d'Ille-et-Vilaine	BARBIER	François			
UFC-Que choisir	BELLOIR	Daniel	1		

Organisme	Nom	Prénom	Inscription	Mandat	Signature
Collège Etat					
Agence de l'Eau Loire Bretagne	Le directeur		excusé		
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche - MISEN	Le directeur	Mme Barbara TREMARE	excusée		
Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine - MISEN	Le directeur	Mme Martine PINARD			
DREAL de bassin Loire Bretagne	Le préfet coordonateur du bassin Loire Bretagne				
Office Français de la Biodiversité - Délégation régionale Bretagne	Le directeur		excusé		
Préfecture de la Manche	Le préfet				
Préfecture de la Mayenne	Le préfet		excusé		
Préfecture d'Ille-et-Vilaine	Le préfet		excusé		
Sous-préfecture de Fougères-Vitré	Le sous-préfet de Fougères-Vitré		excusé		

Autres personnes présentes

Fougères Agglomération	HARDOUIN	Maëla	1		
Département 35	CARNET	Elise	1		
	Soudin	Nicolas			
	AREL	Simon			
Fougères Agglomération	COTTO	Sylvain	1		
CEBR	LACOUR	Jérémy			

Autres personnes présentes :

- François-Xavier DUPONCHEEL, Sylvie LE ROY, SBC

Rédaction : DUPONCHEEL FX

Résumé

- **Bilan 2024 et prévisionnel 2025 des actions et études liées au SAGE Couesnon**

Les membres présents valident le bilan 2024 et le prévisionnel 2025.

- **Bilan 2024 et prévisionnel 2025 du contrat de bassin versant du Couesnon**

Les membres présents valident le bilan 2024 et le prévisionnel 2025.

Les documents projetés lors de la réunion sont disponibles avec la version numérique du présent compte rendu sur <https://bassin-couesnon.fr/bassin-couesnon/le-sage/compte-rendu-reunions>

Ne seront relatés ici que les commentaires principaux issus des discussions.

Mr Boivent accueille les participants, cite les personnes excusées et annonce l'ordre du jour.

1) Bilan 2024 et prévisionnel 2025 des actions et études liées au SAGE Couesnon

Présenté par Sylvie LE ROY

Erosion sol :

Mr Boivent considère que le programme Breizh bocage fonctionne bien, on ne manque pas de demandeurs mais il faut aller planter là où il y en a vraiment besoin. Le bocage est assez dégradé sur le secteur du Muez.

Mr Léonard informe que Sur Rives du Couesnon, les élus vont sans doute mener une réflexion pour 2025. Mais ils vont vraiment cibler les zones à enjeux afin de ne pas se disperser.

Mr Hallais informe que Sur Val Couesnon, les élus ont décidé de ne pas entrer dans cette démarche mais uniquement d'agir juste après des évènements de coulée de boue.

Lettre d'information du Couesnon :

Mr Boivent regrette vraiment que cette lettre ne soit plus réalisée.

Mr Duponcheel rappelle que la réalisation de cette lettre a été mise en pause car le coût du papier a explosé et que les problèmes de distribution persistent que ce soit avec Laposte ou Melee (sur 30 personnes interrogées, seules 30% avaient reçu la lettre dans leur boîte à lettre).

2) Bilan 2024 et prévisionnel 2025 du contrat de bassin versant du Couesnon

Restauration des milieux aquatiques :

Mr Boivent demande en quoi consiste la restauration de rang 0.

Mr Sourdin répond cela correspond à une modalité de classement des cours d'eau selon les rangs de strahler. Les rangs 0 sont les aires d'alimentation directe des cours d'eau. Ce sont des surfaces présentant des zones de sources où apparaissent les premiers écoulements superficiels. Ce sont des écoulements intermittents (voir très éphémères) achenalisés, c'est-à-dire sans berges distinctes. Il est possible de restaurer ces rangs 0 en comblant l'extrême amont des cours d'eau, bien souvent très incisé, et de restaurer un écoulement diffus au sein de la zone humide.

- Restauration de la Loisançe à Maen Roch

Mr Abel indique que les gens ont souvent une mauvaise image des crues car souvent synonyme d'inondation. Or les forts débits sont importants pour le bon fonctionnement des cours d'eau et pour le cycle biologique des différentes espèces aquatiques. Dans un gabarit aux dimensions naturelles, un cours d'eau doit déborder lors des crues, cela permet notamment une alimentation des zones humides et des zones frayères et de limiter des flux d'eau et donc les inondations en aval. Il faut donc restaurer nos cours d'eau et les faire déborder là où ça gêne pas les activités humaines afin de préserver les zones à enjeux situées plus en aval.

Mr Sourdin ajoute qu'un des propriétaires avait vu déborder la Loisanca à cet endroit qu'une seule fois en 15 ans. Suite à la restauration, la Loisanca a débordé dès la première crue importante.

Mme Le Roy précise que dans le cadre de l'étude HMUC, il est également prévu de tenir compte des besoins des espèces piscicoles vis-à-vis des débits d'objectif à moyennes et hautes eaux.

Mr Boivent demande si ça a été difficile de convaincre les exploitants et propriétaires des parcelles.

Mr Sourdin répond qu'il pensait que ça allait être vraiment compliqué. Mais il a été surpris d'obtenir l'acceptation de chacun d'entre eux (3 exploitants et 3 propriétaires) dès les premières rencontres.

Mr Boivent demande s'il ne faudrait pas tenter de participer aux trophées de l'eau de l'AELB avec ce projet.

Mr Sourdin répond que Mr Laurent de l'AELB a proposé ce projet, on verra bien s'il est sélectionné. Réponse en mars.

Mme Gauthier ajoute que la vidéo permet aussi de mettre en valeur les actions portées par les collectivités.

Bocage :

Mr Boivent demande si les chevreuils, qui se multiplient beaucoup, provoquent des dégâts sur les plantations. Les brocards enlèvent le velours de leur corne en se frottant aux écorces et abiment l'arbre.

Mr Cotto répond que les plantations de hautes tiges sont protégées mais pas les espèces de bourrage car cela a un coût. Il dit également qu'il va falloir tester le non entretien car l'entretien permettrait un dégagement des plants et donc un accès plus facile aux jeunes plantations par les chevreuils.

12eme programme :

Mr Boivent pointe le fait que l'on ne pourra plus porter d'actions agricoles sur le Couesnon Aval.

Mme Le Roy précise que le captage d'Antrain n'est pas classé en captage prioritaire alors que les concentrations en pesticides sont équivalentes à celles observées à la prise d'eau de Mézières sur Couesnon. Cela pose une question d'équité entre territoires. Elle rappelle que les ME les plus dégradées se trouvent à l'aval (Tronçon, Guerge).

Mr Lacour regrette d'autant plus cette nouvelle règle qu'une organisation de travail collaborative à l'échelle du Couesnon était mise en place avec les autres animateurs du SBC.

Mr Boivent espère que la liste des captages prioritaires va évoluer.

Mme Le Roy précise que l'ARS doit définir des captages sensibles stratégiques et que ce classement pourrait faire bouger les lignes auprès de l'AELB.

Sensibilisation/communication :

Mr Boivent considère qu'il faut effectivement sensibiliser les élus qui ne sont pas dans nos instances liées à l'eau.

Mr Duponcheel répond que la sensibilisation des élus ne doit pas empêcher la sensibilisation des scolaires.

Mr Bernier propose de travailler avec les conseils municipaux des jeunes.

Mme Lefeuve ajoute que le sujet de la gestion des eaux pluviales est une piste intéressante car elle demande de revoir complètement notre vision de l'aménagement urbain.

Mme Lefeuve indique également que la sensibilisation peut se faire dès 2025 avec la possibilité de louer le camion d'Eau et rivières de Bretagne.

MAEC :

Mr Boivent précise que les 1 330 000 euros, c'est pour 5 ans. Cela correspond en moyenne à 5000 euros / an et par contractant.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Boivent remercie les participants et lève la séance et invite les participants à partager un pot de fin d'année, avec des produits labellisés « Terres de source ».